

**Séance du Conseil de Ville  
du 29 septembre 2014 à 19 heures  
Salle du Conseil de Ville - Ordre du jour no 20 / 2014**

1. Communications
2. Appel
3. Procès-verbal no 19 du 25 août 2014
4. Questions orales
5. Promesses d'admission à l'indigénat communal de :
  - M. Tomo Babic et son épouse Mme Kata Babic-Andrijanic
  - M. Jean-Christophe Bellon, son épouse Mme Charlotte Pentel et leurs filles Loane et Thémis Bellon
  - Mme Maria Filomena Lourenço de Gouveia
6. Adoption du nouveau Règlement d'impôts
7. Modification du Règlement de service pour le personnel communal
8. Crédit de Fr. 158'000.- pour l'aménagement et l'équipement d'un nouveau site pour la Maison de l'Enfance à la rue du 24-Septembre 5 et l'adaptation du Centre de vie enfantine (CVE) de Morépoint, permettant d'ouvrir 13 places supplémentaires
9. Développement de la motion 5.07/14 - "Pour une protection effective des lanceurs d'alerte (whistleblowers) au sein de l'administration communale", CS•POP•Verts, Mme Paola Stanic
10. Réponse au postulat 4.02/14 - "Pour rendre la densification urbaine tolérable, il faut cultiver son balcon et son jardin", UDC•UDF•sp, M. Dominique Baettig
11. Réponse à la motion 5.01/14 - "Pour un soutien à long terme du cinéma La Grange", CS•POP•Verts, M. André Parrat
12. Divers

BUREAU DU CONSEIL DE VILLE  
La chancelière :

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 1<sup>er</sup> septembre 2014